

ANNEXE règlement sportif PACA 2014/2015 série Optimist

Article 1 :

Calendrier des épreuves d'automne et épreuves promotionnelles :

- 1^{ère} épreuve de bassin pour l'Ouest de la ligue (départements 13, 04, 05, 84) : 21 septembre à Serre-Ponçon
- 1^{ère} épreuve de bassin pour l'est de la ligue (départements (06/83) : 28 septembre au Sablettes
- 2^{ème} épreuve de bassin le 12 octobre à Vitrolles pour les coureurs du 13, 05, 04, 84, à Bormes pour les coureurs du 83 et à Cannes pour les coureurs du 06.
- 3^{ème} épreuve de bassin le 16 novembre à Antibes / Sanary et Marseille
- 31 janvier et 1^{er} février : coupe régionale de course par équipe à Antibes pour tous les coureurs PACA minimes
- Interligue Grade 4 à St Raphaël du 30 octobre au 1 novembre (niveau technique 3)

Les coureurs devront courir dans leur bassin pour être classés au championnat PACA. Les épreuves de Serre-Ponçon et des Sablettes pourront accueillir les coureurs d'autres bassins mais seront retirés des classements régionaux.

Article 2 : CHAMPIONNAT PACA et SELECTIVES au CHAMPIONNAT de France 2015

Liste des épreuves du Championnat PACA 2014/2015 et des sélections au championnat de France Minimes : (voir calendrier officiel sur le site de la FFVoile)

Les épreuves de grade 5A de février à juin sont ouvertes à tous les coureurs PACA. Toutefois, pour garantir un niveau de compétition régional cohérent et limiter les problèmes de sécurité et d'hétérogénéité, le niveau technique 3 FFVoile est requis pour y participer: l'entraîneur de club est responsable du niveau de son coureur. La Ligue via ses entraîneurs référents et le délégué de ligue pourront décider le cas échéant de refuser la participation des coureurs sur ce niveau de compétition.

Ch PACA 1: Embrun/Sablettes sept (Grade 5B)

Ch PACA 2 : Cannes/Vitrolles/Bormes, Grade 5B, 12 octobre 2014

Ch PACA 3 : Antibes / Sanary / Marseille, Grade 5B, 16 novembre 2014

Ch PACA 4 et Sélective France 1 (Grade 5A), La Pelle Marseille, 8 février 2015

Ch PACA 5 et SLF2 : Grade 5A, COYC Hyères, 8 mars

Ch PACA 6 et SLF3 : Grade 5A, SR Antibes (12 avril)

Ch PACA 7 et SF4 : Grade 4 interligue, YCPR, 8/10 mai

FINALE CH PACA 8 et SLF 5 : Grade 5A, Cannes (30 et 31 mai)

Le nombre d'épreuves de bassin pris en compte devra être identique au 1^{er} décembre pour tous les coureurs.

Dans le cas d'annulation des 2 épreuves de Grade 5A courues avant 15 mars, la Grade 4 de Mauguio Carnon (28 et 29 mars) sera intégrée au classement des sélections au France mais pas au championnat PACA.

Lors des épreuves, il pourra être désigné un ou plusieurs entraîneurs identifiés et habilités à évoluer sur le parcours pour conseiller la flotte des benjamins (2^{ème} moitié).

ANNEXE règlement sportif PACA 2014/2015 série Optimist

Article 3 : Validation et classement :

Conformément au règlement sportif Voile Légère PACA, une épreuve sera validée à partir de 2 courses.

Pour la sélection au France et le Championnat PACA, une épreuve sera retirée à partir de 3 courses et 2 épreuves à partir de 7.

- Cas des changements de clubs en début de saison : un coureur pourra courir les épreuves de bassin de son nouveau club même s'il est encore licencié dans un club appartenant à un autre bassin.

Article 4 : QUALIFICATION des grades 5 vers les grades 4 :

Il n'y a pas de sélection pour accéder au Grade 4 (Interligue). Toutefois, conformément au règlement sportif POP, les coureurs devront avoir un niveau technique 3 FFVoile.

- Liste des entraîneurs référents :
 - Alpes Maritimes : Sébastien CANARD
 - Var : Edwige MEHAULE
 - Bouches du Rhône : Sylvain NOTONIER
 - Plans d'eau intérieurs (04/05/84) : Christine DEWISME (Toutoune)
 - Ligue PACA : Laurent GAILLOT
- Les Monégasques sont intégrés comme les autres coureurs, dans le championnat PACA et dans les quotas PACA pour la sélection au championnat de France.

Article 5 : Classement national:

Les clubs sont encouragés à programmer des épreuves de grade 5C (locales) par exemple lors des sessions d'entraînement. Le règlement sportif POP et FFVoile prévoit la prise en compte de ces épreuves pour le classement des coureurs.

Extrait du règlement FFVoile/POP pour le classement national :

- 1^{ère} phase (mi-novembre 2014 à début juin) : les 7 meilleures épreuves soit 2 épreuves de Grade 4 coef 6, 2 grades 5A coef 2, 1 grade 5B coef 1, 2 grades 5C coef 0,5
- 2^{ème} phase (mi-juin à mi-novembre 2015) : les 7 meilleures épreuves soit 1 épreuve de Grade 3 (Championnat de France) coef 10, 1 grade 5A coef 2, 2 grades 5B coef 1, 3 grades 5C coef 0,5

Total sur l'année : 14 meilleurs résultats (1 grade 3, 2 grades 4, 3 grades 5A, 3 grades 5B, 5 grades 5C).

Seul le Championnat de France est gradé en 3.

ANNEXE règlement sportif PACA 2014/2015 série Optimist

Les épreuves suivantes sont programmées au calendrier en grade 5B mais ne compteront pas pour le classement régional ou la sélection au championnat de France :

- Course par équipe à Antibes : 30 janvier et 1^{er} février 2015 (équipe de 4 ou 5, benjamins ou minimes)
- Epreuve de grade 5B : le 5 mars à Hyères (pendant le stage).

Article 6 : Equipes régionales (stages et régates):

Des stages et des épreuves seront programmés dans la saison en fonction du niveau des coureurs.

- Stage régional (regroupement de clubs): du 27 au 29 octobre à St Raphaël :

Stage ouvert à tous les coureurs participant à l'interligue de St Raphaël (externat). Des groupes de niveau seront constitués avec une priorité d'encadrement sur les dernières années benjamins et 1^{ère} année minimes

- Equipe régionale labellisée « Groupe Sud » : effectifs 16 (dont au moins 4 filles) :

3 stages réservés aux 16 meilleurs minimes/cadets dont au moins 4 filles sont programmés à Marseille (10/11 janvier, 21 et 22 mars, 5 au 7 mai (stage sélection Team Race La Rochelle)). La liste des coureurs retenus sera publiée le 15 décembre pour le premier stage, le 10 mars pour le second stage et le 25 avril (après la CIP) pour le 3^{ème} stage. Cette liste sera établie en concertation avec les entraîneurs référents et le Cadre Technique sur la base des différents classements régionaux, nationaux et épreuves de référence.

- Stage Minimes « habitable » : 6 et 7 décembre 2014 (flotte collective 7.5 à au CREPS d'Antibes)

25 coureurs issus des catégories minimes (Windsurf, Catamaran, dériveur) seront invités à ce stage
Objectifs : découverte d'une autre activité autour de la navigation en équipage, formation aux règles de course autour du match racing et de la course en flotte (16 coureurs du groupe sud + invitations suivant les places).

- Stage régional à Hyères (3 au 7 mars) :

Ce stage est ouvert à tous les coureurs benjamins et minimes participants au championnat régional (une soixantaine de places).

- « Equipe Régionale »: épreuves internationales de proximité effectifs 7 (dont au moins 2 filles) :

Une équipe pourra être constituée pour Riva Del Garda (week-end de Pâques) en fonction du budget: 7 coureurs seront sélectionnés sur les mêmes principes que le groupe sud.

Sur cette épreuve, l'équipe sera encadrée et accompagnée par un entraîneur de Ligue (hébergement collectif obligatoire).

Cette équipe aura pour objectif principal la préparation de la CIP et du championnat de France. Le déplacement sur l'internationale de Palamos s'effectuera dans le cadre des clubs.

ANNEXE règlement sportif PACA 2014/2015 série Optimist

- Equipe régionale Course par équipe : Une équipe PACA (4 coureurs) de Team Race sera sélectionnée pour l'épreuve internationale de Monaco (22 au 25 janvier) à partir du classement de l'interligue de St Raphaël. Une épreuve nationale de sélection au Championnat d'Europe par équipe est organisée à La Rochelle du 23 au 25 mai 2015. La ligue PACA enverra 1 ou 2 équipes de 5 coureurs sélectionnés sur le stage de Marseille (5 au 7 mai). D'autres équipes pourront participer à cette épreuve mais de manière autonome.
- Equipe régionale « délégation Championnat de France minimes » :

Comprenant l'ensemble des coureurs minimes sélectionnés aux championnats de France. Un stage de préparation est programmé les 13 et 14 juin à Marseille.

Articles 7 : Stages nationaux repérage et détection FFVoile :

Comme chaque année, la ligue proposera au mois de mai des coureurs aux stages nationaux FFVoile du mois de juillet (ENV) :

- Stage repérage minimes : ouvert aux coureurs minimes de 12 ans (2003)
- Stage détection Espoir : ouvert aux coureurs de 15 ans (2000)

Articles 8 : Encadrement des épreuves et des stages :

Tous les stages régionaux programmés et les épreuves nationales (CIP, Championnat de France et CIE) seront encadrés par des entraîneurs missionnés par la ligue ou les Comités départementaux). Des groupes seront constitués et l'ensemble des coureurs devra s'inscrire dans la dynamique régionale.

Article 9 : Délégués de Ligue :

Un délégué de ligue PACA, représentant les adhérents de la classe Optimist dans les différentes instances (Ligue, POP) est nommé pour la saison, accompagné de 2 suppléants qui le représentent dans les autres bassins:

Délégué de ligue suppléant bassin Est (06) : à définir

Délégué de Ligue PACA et bassin Ouest (13, 04, 05, 84) : Corinne AUBERT

Délégué de Ligue suppléant, bassin centre (83) : à définir

Laurent GAILLOT

Conseiller Technique Sportif

Ligue PACA de Voile